

Le chalet de Mollendruz – propriété de la commune de l'Abbaye -

Charles-Edouard Rochat, historien des Bioux, ne s'est guère étendu sur l'histoire de cette montagne. Juste avait-on pu lire dans son article de 1967 sur les montagnes de sa commune :

Mollendruz a été acquis en novembre 1815. Vendeur, Madame d'Orny, courtier Mr. Magnenat. Prix : Frs. 50 500.-, échute, soit épingles à Madame représentant 1 louis d'or par mille francs, soit Frs. 800.-. Vins et épingles à la même Fr. 255.80.-, au receveur de Mme d'Orny Frs. 100.-, au courtier, Frs. 500.-, total Frs. 52 155l.80.-

Un municipal et le boursier se sont rendus à Orny pour la stipulation de l'acte et le paiement de la montagne. Ils ont présenté une note pour dite vacation de Frs. 13.- chacun. Le Conseil a ramené cette note à Frs. 5.- chacun.

Le seul inventaire des archives de la commune de l'Abbaye, pour les lettres KP, domaines, Mollendruz, nous en dit plus. On lit :

- | | | |
|----|-----------------|--|
| 81 | 31 octobre 1815 | <i>Autorisation du village du Pont à la commune de l'Abbaye d'acheter la montagne de Mollendruz</i> |
| 82 | 31 octobre 1815 | <i>Idem, village de l'Abbaye.</i> |
| 83 | 9 décembre 1815 | <i>Condition de paiement pour la montagne de Mollendruz. Prix : 50 500.- + 250.- à Mme de Chevilly vins et épingles. + 250.- aux pauvres de la commune.</i> |
| 84 | 25 février 1816 | <i>Reçu du receveur de Mr. De Gingins de Chevilly. Montant : 20 000.-</i> |
| 85 | 4 mars 1816 | <i>Extrait du procès-verbal du Conseil d'Etat du Canton de Vaud qui autorise l'acquisition de la montagne de Mollendruz par la commune de l'Abbaye.</i> |
| 86 | 8 mars 1816 | <i>Acquis pour l'honorable communauté de l'Abbaye Vallée du Lac de Joux, fait de Monsieur Antoine Charles De Gingins Chevilly. De la montagne de Mollendruz. Acte original sur parchemin. Montant : 50 500.- Signé : Duchat.</i> |
| 87 | 29 avril 1816 | <i>Reçu en faveur de la commune de l'Abbaye signé par Magnenat, agent d'affaire de Mr. De Gingins-Chevilly. Montant : 2500.- pour les vins dans la vente de la montagne de Mollendruz et 400.- pour intérêts et impôts.</i> |
| 88 | mars 1819 | <i>Très humble représentation du fermier de la montagne de Mollendruz à la commune de</i> |

*l'Abbaye. François Rod. Demande un rabais.
Difficulté pour la vente des fromages en
raison de l'état politique européen.*

Ces mêmes archives retracent toutes les difficultés que la famille de Gingins eut avec cette montagne. En 1700 elle semblait en devenir seule propriétaire :

32 6 septembre 1700 *Acquis en faveur de Noble Puissant et Généreux Joseph de Gingins, Seigneur Dornie (d'Orny) et autres lieux fait du Noble et Généreux Seigneur de Bettens de sa portion de montagne de Molendruz. Acte original sur parchemin. Signé : Magnin.*

En fait la famille de Gingins possédait partie de cette montagne depuis des temps immémoriaux.

On ne va pas établir toutes les vicissitudes de cette belle et grande propriété. Citons toutefois quelques faites :

2 22 janvier 1558 *Procédure et sentence contre la commune de l'Isle par laquelle il est constaté que les Seigneurs barons de la Sarraz possédaient déjà une partie de la montagne de Mollendruz à raison de leur baronnie de la Sarraz, sise rière la Seigneurie des Clées. Original sur papier signé Monnier.*

5 6 août 1576 *Prononciation entre l'honorable commune de l'Abbaye du Lac de Joux et les tenementiers de la montagne de Mollenduz, lesquels ne peuvent mener paître leur bétail sur les paquiers communs montagne des Croisettes, sinon sous le gage. Laquelle la dite commune possède par donation faite par Gen. Etienne de Viane et Marguerite Dejour Dame de la Sarra et Aimé de la Sarra fils de la dite Marguerite, au mois d'avril 1307. Acte Original sur parchemin signé Bollat.*

On se rend compte par ces quelques notices à quel point la situation, pour certaines montagnes, fut complexe, entachée de toutes sortes de difficultés liées aux traités anciens comme aussi aux droits divers, pâture et bochéage, qui liaient les propriétaires avec les communes et comuniers.

Ainsi établir l'histoire précise de la montagne de Mollendruz serait une tâche longue et ardue. C'est peut-être pour cette raison que Charles-Edouard Rochat a été si bref sur ce sujet !

Les cartes postales à priori ne courent pas les rues. Nous n'en détenons personnellement qu'une seule, et moderne encore, puisqu'éditée dans les années cinquante.



Au loin le Suchet. Et c'est là précisément que selon Jean Hiersin, à la lisière de la forêt, serait mort le berger, il y a bien un demi-siècle, voire même un siècle...

IV La mort du berger

Il les avait quittés pour monter vers la forêt. Son excuse était qu'il ne se sentait pas bien et qu'il avait besoin de se reposer, et même qu'on était au milieu de la journée. Etant le patriarche de l'équipe, on n'avait pas cherché à le dissuader de perturber de cette manière la bonne marche de la journée.

Alors il était allé contre le bois, et là, en lisière, près d'un arbre qu'il connaissait pour l'avoir fréquenté pendant des dix ans, un fayard gigantesque dans son développement et que personne n'avait jamais menacé d'aucune manière, avec plein de branches énormes étalées dans tous les sens, il s'était assis. Il s'était assis contre l'arbre, pour en sentir monter la sève, persuadé que cette vie lente et qui va vers un nouveau printemps, lui ferait du bien.

Il s'était donc appuyé contre l'arbre. Il regardait droit devant lui. Et ce qu'il voyait alors, c'étaient d'abord les murs du pâturage, mis en travers de la grande

clairière centrale, et puis au milieu de celle-ci, le chalet, avec son immense toit de tôle qui commençait à rouiller, maintenant qu'il y avait vingt ans au moins qu'on l'avait recouvert de ce matériau, et ceci directement sur le tavillon qui restait dessous. Il voyait plus loin les forêts proches, au-delà desquelles étaient de douces collines, c'étaient plutôt des montagnes, mais aucune ne lui apparaissait agressive dans ses formes. Elles s'étalaient en ondulations successives et voluptueuses, et sa pensée un peu trouble maintenant s'y perdait. Et ce qu'il y devinait, c'étaient des combes nombreuses, d'autant plus secrètes qu'il ne les connaissait pas, n'y étant jamais allé, avec des chalets dont beaucoup seraient pareils à celui d'ici, avec le même mode de vie, avec la même première journée d'alpage aujourd'hui, alors que c'est samedi, qu'il fait beau, et que l'on monte un peu partout dans la grande et bienheureuse effervescence. Et puis bientôt, pour désormais ne plus le quitter des yeux, ce qu'il regarda, c'était le troupeau entre lui et le chalet, là, juste dans la petite combe que l'on y découvre, avec toutes ces vaches près desquelles il serait s'il avait été bien, à leur caresser le poil pour celles qui se laissent faire, à les admirer, à déjà les repérer toutes une à une et dont aucune ne serait oubliée.

Et c'est alors qu'il sentit, le vieux berger, avec une intensité qui lui fit mal, que cette heure, ce pourrait bien être sa dernière, et que même les minutes prochaines, la destinée saurait les lui compter. Ainsi plus que de paix dans cet univers pourtant bucolique, où l'on entendait les cloches de toutes ces bêtes se mêler pour vous donner un concert nostalgique et beau, capable de vous remuer l'être le plus endurci, c'est la peur du vide qui le submergeait peu à peu. Car ce n'est pas gai de mourir. Il avait toujours souhaité que cela lui adviendrait un jour à la montagne, mais il fixait cet épisode, si simple pour les humains qui restent, si tragique pour celui qui le vit, dans le cours d'une saison, alors qu'il se serait

endormi pour toujours sans s'en rendre compte. Mais que cela ne soit en aucun cas au début d'une campagne d'alpage, et encore moins un jour de montée où chacun se doit d'être heureux après qu'on ait bu des verres. A la fin, certes oui, avec la satisfaction du devoir accompli, mais non pas au premier jour, alors que tout est à faire, et que finalement, et même qu'il y aura un boulot énorme à mener chaque jour dès la première aube presque jusqu'à la nuit, on s'apprête à vivre de cette vie si particulière des hauts pleine de charmes cachés pour celui qui sait voir les choses et surtout s'imprégner d'une ambiance de chalet et y goûter plus qu'à aucune autre forme d'existence. Ainsi cela l'arrangeait de mettre sa mort devant, et non pas dans un immédiat palpable et angoissant, tandis qu'il faut l'affronter de face, et cette fois-ci ne plus reculer.

Il se sentait vide et paniqué. Une douleur sourde lui montait au niveau du cœur. Il avait de la peine à respirer, c'était tout au moins une oppression qu'il n'avait jamais ressentie, et Dieu sait si des avaros de cette sorte il en avait connus. Il avait aussi envie de vomir, d'aller par le bas. Il lui semblait qu'il était

en lambeaux et que plus jamais il ne pourrait recoller les morceaux, mais était-ce nécessaire dès lors, pour reconstituer d'une manière qui se tienne son organisme. En miettes qu'il était, le vieux berger. Ou pire encore, lessivé, avec cette impression bizarre, était-ce de la folie, qu'il se liquéfiait, et que ce qui coulait de lui pour s'en aller dans le sol de cette lisière de forêt, c'était sa vie elle-même.

Et cette angoisse maintenant l'empêchait de goûter de la manière dont il l'aurait voulu au paysage étalé à ses pieds. Les courbes s'estompaient, et même le chalet et le bétail et les bergers lui apparaissaient confus, comme noyés dans une sorte de brouillard. Le monde en fait s'était rétréci au point de ne plus pouvoir lui offrir que son inquiétude fondamentale. Heureusement restait l'arbre. Et la force de l'arbre dont il avait tant besoin. Il lui semblait se raccrocher à l'éternité en se collant à son gigantesque tronc avec plus de force. Il l'entoura de ses bras, et même qu'il n'en pouvait pas faire le tour, il mit sa joue contre l'écorce rugueuse qu'il lissa de sa barbe. Il regarda contre en haut, pour ne voir guère que des feuilles et des branches. Il changea un peu de place pour apercevoir un rien de ciel et quelques nuages. Il n'y avait désormais plus que ces choses-là pour lui tenir compagnie et le rassurer un peu, l'arbre et les éléments naturels les plus immédiats. Même le chemin que l'on voyait passer devant lui à moins de dix mètres lui était devenu étranger. Et le troupeau aussi qu'il ne retrouverait plus, il en avait la certitude. Non, il ne se rapprocherait plus de lui et des autres bergers là-bas, qui étaient entre les bêtes, et le laissaient, lui, se reposer. Qu'ils croyaient. Tandis qu'il souffrait, comme abandonné maintenant du reste de l'humanité, là, au pied de son arbre, assis sur les feuilles mortes et l'herbe sèche dont il appréciait inconsciemment quand même la bonne odeur d'humus. Et que le grand vide qu'il avait en lui se remplissait peu à peu d'un malaise tragique contre lequel il ne pouvait hélas rien. Rien de rien. Et même l'arbre n'arrivait à contrebalancer ce désespoir poignant à la perspective proche de partir.

Prier ? Peut-être. Il n'avait été croyant qu'à sa manière, qui valait bien celle des autres, s'était-il toujours dit, et avait-il tort ? Mais ce n'étaient jamais que des notions confuses, sans consistance réelle. Il voyait Dieu, lui, dans la nature plutôt que dans les églises, dans le chalet, et même, était-il voyant quelque part, dans la matière des poutres de la bâtisse brunies par les fumées de tant de saisons où l'on fabrique. Et malgré cette désespérance qu'il ressentait, il n'allait pas se mettre à l'oeuvre pour une dernière prière où il demanderait pardon de toutes ces années de relative indifférence et de ces péchés que l'on vous attribue. Prier, d'ailleurs, il n'en avait plus le temps. Il le sentait, l'heure était proche. Elle était même là, à portée de main. Il préférait encore, mais en avait-il le choix, se raccrocher à son arbre. Et c'est ainsi que malgré sa peine et son désespoir, il sentit quand même sous ses mains la grande force silencieuse qui l'animait, là, sous l'écorce. Il colla à nouveau sa joue contre lui et resta immobile, plaqué à l'énorme tronc, l'entourant toujours de ses deux bras. Il ne bougeait plus. Il luttait seulement contre cette terreur de la fin qui ne devait pas le prendre en

entier. Car alors, à quoi aurait servi une si longue existence de philosophe dans les chalets, tandis qu'on se croit au-dessus du monde parce qu'on vit en altitude et d'une vie toute simple, assurément plus vraie que celle qu'ils connaissent en ville où il avait toujours cru, lui, que plus qu'ici règnent la corruption et l'iniquité, et d'où la paix surtout était absente.

Lui. Et l'arbre. Et sa mort proche. Rien que cela. C'était tout, tout ce qu'il lui restait. Fragment intime et ultime de la vie. Il voulait ne pas sombrer. Ne pas pleurer, ne pas hurler qu'il est si dur de mourir et que lui, il n'en serait pas capable, d'aucune manière. Mais il n'exigeait plus rien. Il ne regardait même plus rien. Il fermait les yeux et sentait l'immensité de sa détresse que dans un sursaut de conscience il pouvait attribuer à tous ceux ou celles qui resteraient. Il allait s'endormir. Il allait partir. Pour où, mon Dieu ? Il ne le savait pas.

C'est alors qu'il desserra ses bras du tronc, soudain terrassé plus encore qu'angoissé, et qu'il se coucha auprès de l'arbre. Qu'il ouvrit encore une fois les yeux sur les branches, sur un coin de ciel qu'il pouvait apercevoir là-haut, si haut, et des nuages. Ah ! les nuages. Comme il les avait aimés, les nuages. Il pleurait, maintenant, parce qu'il savait que bientôt il les abandonnerait à jamais tandis qu'il les avait regardés tous les jours et tous les soirs de sa vie de berger quand ils passaient au-dessus du grand toit du chalet. Il aimait quand ils annonçaient une nuit de pluie, tandis qu'au lit le bruit que cela ferait sur les tôles, loin de l'effrayer ou de l'empêcher de dormir, le bercerait. Il était dans l'ombre mais sans qu'il n'ait vraiment froid. On entendait un léger souffle dans les arbres. On percevait l'odeur du bétail qui pâturait toujours au fond de sa petite combe. Il était allongé toujours. Il ouvrait les yeux, il les refermait, croyant qu'il ne les rouvrirait plus. Et puis quand même il les rouvrait encore, mouillés. Pour regarder le tronc, les branches, le bleu du ciel, un petit coin de ciel bleu. C'est si beau, les couleurs. C'est si beau un petit coin de ciel bleu...

Et c'est ainsi que le berger s'endormit, son angoisse s'étant apaisée tout à coup dans une dernière vision de lumière et d'éternité. Et quand les autres vinrent voir ce qu'il faisait, ayant besoin de lui maintenant pour attacher les vaches à l'écurie puis pour traire, ils le virent au pied de son arbre, allongé, les yeux grands ouverts. En même temps il tenait cette grosse racine bizarre qui avait toujours dépassé du sol au pied de l'arbre, et sa main était si crispée sur cette sorte de poignée qu'ils durent la tirer pour qu'il la lâche. Alors ils le portèrent au chalet, l'un par les jambes, l'autre par-dessous les bras, un troisième s'aidant à sa manière. Et là ils le montèrent à sa chambre pour l'étendre sur son lit. Un lit de multiples saisons et pas trop en ordre qu'hélas il n'occuperait plus que les heures où il resterait ici avant qu'on ne vienne le chercher pour l'emmener au fond de la vallée. Là-bas où il avait sa demeure et où habitaient ceux-là tous qu'il s'était résolu une fois encore à quitter pour une nouvelle saison.

Jean Hiersin

Mise au concours de réparations à faire au chalet de Mollendruz, du 22 juin 1863

1o Au chalet de Mollendruz il sera fait une porte à l'écurie dans les dimensions suivantes :

Hauteur de la porte 6 pieds, même largeur que celle qui existe, il y aura deux bases qui auront une hauteur de 14 pouces et 25 pouces de queue. Le tableau aura 18 pouces de largeur, les pierres où qu'elles ne pourront pas avoir moins de 7 pouces à la ligne de pose. Il y aura un lacet de chaque côté dans le haut qui aura 25 pouces de queue et 8 pouces d'hauteur. La pierre du montant qui existe, celle de gauche en entrant, sera rangée et placée en seuil (seuil ?) de la dite porte. Celle de droite sera rangée et placée en seuil à la porte de la cuisine qui sera refaite dans les conditions suivantes : la porte aura 60 pouces d'hauteur et 30 pouces de largeur. Il sera fait 4 crosses qui auront, celles d'en bas, 12 pouces d'hauteur, et celles d'en haut, 8 pouces. Elles auront 2 pieds de queue, le tableau sera de largeur de la taille qui existe. La couverture de dite porte sera refaite. La vieille taille reste la propriété de la commune¹.

Toute cette taille sera faite soigneusement et à la boucharde. Il est entendu qu'à la porte de la cuisine, les pierres de quille auront au moins 7 pouces à la ligne de pose, il sera fait des trous à la taille pour placer les gonds pour pendre la porte. Il sera fait 4 pierres d'un pied au carré enterrées de 15 pouces ; elles auront un trou pour faire tourner la porte. Deux seront placées à la porte de la remise et deux à la porte de l'écurie refaite.

Toute la aille devra être reconnue avant de la placer par une délégation de la Municipalité.

Une porte à la cuisine du chalet de Mollendruz en planches, doublée en feuilles, qui sera pendue avec des épars clouées avec des boulons, les épars² et les boulons seront fournis par la commune. Il sera fait une quenouille à une porte de la remise qui devra voir 3 pouces d'épaisseur sur 6 pouces de largeur.

Ces deux entreprises ci-dessus devront être faites le 1^{er} août 1863.

Les adjudications devront fournir deux cautions au contentement de la Municipalité.

L'ouvrage en taille au chalet du Mollendruz porté ci-dessus sous l'article no 10 est adjudgé à François Péchoud pour le prix de cent et huit francs le tout.

L'ouvrage en charpente porté ci-dessus sous no 2, est adjudgé à Dd Antoine Rochat, charpentier, pour le prix de sept francs et trente centimes le tout.

¹ Avec éventuellement une date qui aurait permis de situer l'époque de construction du chalet original.

² Ecrit souvent éparres.